

Acuité

Formation - Conseil

SIGNALISATION TEMPORAIRE DE CHANTIER

Programme applicable au 7/02/2024

OBJECTIF :

- ⇒ Être capable de mettre en place une signalisation temporaire de chantier, en respectant les règles de sécurité conformément à l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié

PERSONNEL CONCERNE :

- ⇒ Formation initiale : tout personnel
- ⇒ Recyclage : Personnel ayant déjà participé à la formation « signalisation temporaire de chantier »

PRE-REQUIS :

- ⇒ Sans Objet



DUREE :

- ⇒ Formation initiale : 14 heures
- ⇒ Recyclage : 7 heures

LIEU :

- ⇒ Votre entreprise

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

- ⇒ Minimum : 1
- ⇒ Maximum : 10

PERIODICITE DE RECYCLAGE :

- ⇒ Pas de préconisation

COUT :

- ⇒ A partir de 600 € HT / jour par groupe

CALENDRIER :

- ⇒ Nous consulter (réponse sous 24h)

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

- ⇒ Formation de groupe en présentiel (parcours individualisé selon niveau et expérience)
- ⇒ Délai d'accès/organisation formation - 48h (selon disponibilités)

ACCESSIBILITE :

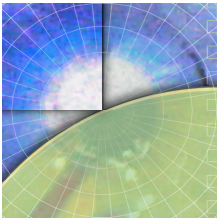
- ⇒ En cas de difficultés ou de situation de handicap Acuité se tient à votre disposition afin d'adapter la formation ainsi que ses conditions de réalisation à votre besoin

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- ⇒ Apports théoriques (support vidéo + livret stagiaire) et exercices pratiques

VALIDATION :

- ⇒ Attestation de formation



CONTENU :

Formation théorique (3,5 heures) :

- 1. REGLEMENTATION ET SECURITE**
 - Législation en vigueur
 - Les principes de base de la signalisation
 - Les objectifs de la signalisation^{[L]_{SEP}}
 - Les principes fondamentaux de la signalisation temporaire^{[L]_{SEP}}
- 2. LA SIGNALISATION D'APPROCHE**
- 3. LA SIGNALISATION DE POSITION**
- 4. LA SIGNALISATION DE FIN DE PRESCRIPTION.**
- 5. LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE**
- 6. LES VEHICULES D'INTERVENTION : SIGNALISATION SUR LES VEHICULES ET ENGINs**
- 7. LES LIMITATIONS DE VITESSE**
- 8. LES DIFFERENTS TYPES DE PANNEAUX**
- 9. LA SIGNALISATION D'URGENCE**
- 10. LES CHANTIERS FIXES**
- 11. LES CHANTIERS MOBILES**
- 12. MISE EN PLACE ET DEPOSE DE LA SIGNALISATION :**
 - Principes fondamentaux
 - Règles de sécurité

Formation pratique (10,5 heures en initial / 3,5 heures en recyclage)) :

- 1. MISES EN SITUATION**
- 2. ÉTUDES DE CAS CONCRETS**
- 3. ÉVALUATION DES APPRENANTS**

